

## Accueil Urbanisme

---

**De:** Vialseb <vialseb@gmail.com>  
**Envoyé:** mardi 24 avril 2018 19:58  
**À:** Accueil Urbanisme  
**Cc:** Cecile Lambert  
**Objet:** A l'attention de Monsieur Grange Jean-Claude commissaire enquêteur

E 43

Monsieur,

Nous souhaiterions vous faire part de notre désaccord concernant un point de la révision du PLU.  
La construction d'une aire d'accueil des gens du voyage, en face de notre co-propriété.

En effet, nous avons acquis notre bien il y a 25 mois à la suite de la naissance de notre second enfant, et notre objectif était d'être au calme et au milieu de verdure or nous allons déjà avoir la construction de 250 logements visibles depuis les chambres en lieu et place du champ d'oliviers actuel.

Sans compter la circulation accrue que cela va engendrer, une aire d'accueil viendrait accroître encore le trafic routier ainsi que les nuisances sonores.

Nous pouvons nous interroger aussi sur les problèmes que cela pourrait causer au niveau des accès à l'hôpital.

Actuellement nous n'entendons jamais les sirènes 2 tons des pompiers mais si le trafic venait à s'intensifier ce serait systématique.

Notre calme ainsi que la dévaluation de notre bien nous préoccupe fortement.

De plus avec la construction validée de 250 logements, ne serait-il pas préférable de garder ce terrain public pour la construction de terrains sportifs ou éventuellement d'un lieu pour les enfants tel qu'un jardin de jeux, une crèche ou une école ?

Vous souhaitant bonne réception.

Sébastien Vial & Cécile Lambert

335 route des Aspres  
Les Bois de la Mourachonne  
Villa 6  
06370 Mouans-Sartoux

Envoyé de mon iPad